

Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du 28.01.2019

L'an deux mil dix-neuf, le 28 Janvier à 20h, le Conseil Municipal de Bacqueville en Caux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « Salle du Conseil » de la Mairie, sous la présidence de Mr Etienne DELARUE, Maire

| | | | | | |
|------------------|----------|-----------------------|----------|------------------------|----------|
| DELARUE Etienne | P | MASSE Stéphane | P | MOREL Aline | P |
| HELUIN Pascal | E | ADAM Jean-Marie | P | BEAUDOIN Aurélie | A |
| DELESQUE Cyrille | P | LEBLANC Isabelle | P | CARPENTIER Jean-Joseph | P |
| BOUIC Fabienne | P | DELATTRE BUTIN Elodie | P | BARNABE Christian | E |
| MAILLET Maryline | P | FERAY Patrick | A | | |

P = présent

E= Excusé

A = Absent

Date de la convocation : 18.01.2019

Nombre de conseillers

- en exercice : 14

- Présents : 10

- Votants : 11

Secrétaire de séance : Mme Maryline MAILLET

Pouvoirs : - M. Christian BARNABE donne pouvoir à M. Jean-Marie ADAM à partir de 22h15

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17.12.2018.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17.12.2018.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen des points à l'ordre du jour.

- Présentation de la synthèse de l'étude de revitalisation du centre bourg par Mme SANNIER, Quartier Libre

M. GINGER et Mme GOMEZ du Département sont également présents. Mme GOMEZ rappelle au Conseil Municipal que la commune fait partie des 6 communes retenues parmi les 14 communes éligibles sur 37 ayant candidaturées pour participer au dispositif « revitalisation du Centre Bourg » porté par le Département. Ce dispositif a permis à la commune de voir cette étude subventionnée à 80 % (50 % par le Département, 25 % par l'EPFN et 5 % par l'ADEME).

Mme SANNIER, Quartier Libre, précise que la présentation faite ce jour au Conseil Municipal sera faite à la population le 04.02.2019 à 19h, Salle des Fêtes.

Elle précise que cet exposé signe la fin de l'étude et donne une feuille de route aux membres du Conseil Municipal des actions à réaliser. Elle invite le Conseil Municipal à convier les personnes publiques associées aux réflexions qui seront menées en terme d'actions à réaliser, de priorisation des aménagements à réaliser...

M. Christian BARNABE arrive à 20h25

Elle passe ensuite à la présentation des sites stratégiques, à savoir : le terrain appartenant aux conjoints FOSSARD (Route de Pierreville), le secteur du Clos de l'Aiglerie, le carrefour du Château d'eau, la Place du Général de Gaulle et l'entrée du bourg en venant de Belmesnil.

Sur le volet « Habitat », il est proposé de mettre des actions de fonds par le biais d'aides allouées aux propriétaires remettant leur logement en état (Le Département va prochainement présenter un nouveau dispositif au Conseil Municipal) ou bien en taxant les logements vacants.

Concernant les commerces, il est proposé de travailler sur la communication en élargissant la zone de chalandise via les réseaux sociaux ou le site de la commune

Les représentants du Département donnent quelques informations sur le futur dispositif concernant principalement l'amélioration de l'habitat privé. Les propriétaires occupants à revenus modestes et très modestes seront visés par ce programme.

- Communications du Maire

1) La famille de M. Thomas CHANDELIER remercie les membres du Conseil Municipal pour leur présence, messages, fleurs et /ou dons.

2) Lutte contre les frelons asiatiques : La Préfecture a décidé d'engager un plan d'action contre la prolifération du frelon asiatique :

- Toute découverte d'un nid devra être signalée à la plate-forme téléphonique (02.77.645.776) activée ce mois-ci, qui réalisera un diagnostic à partir des éléments fournis.

Dans le cas de nids se situant sur le domaine privé, le demandeur sera orienté vers des professionnels agréés, le coût de la destruction du nid sera à la charge du propriétaire.

Dans le cas de nids se situant sur le domaine public ou présentant un caractère d'urgence, le demandeur sera orienté vers les sapeurs-pompiers, qui interviendront à titre gracieux.

- La destruction des nids doit intervenir avant les premiers froids. A compter de mi-novembre, toute intervention est inutile car les nids sont désertés, et ne seront pas réoccupés lors de la saison estivale suivante. La lutte reprendra dès le début du printemps.

Le Conseil Municipal charge la Commission « Finances » d'étudier la possibilité ou non d'une participation communale.

3) Communauté de Communes Terroir de Caux : les horaires d'ouverture des accueils de loisirs ont été modifiés. Dès les prochaines vacances scolaires, les horaires seront de 7h30 à 18h au lieu de 8h à 17h30, et un ramassage de bus le matin de 8h à 9h et le soir de 17h30 à 18h30.

4) Mail de M. et Mme MASTROIENI : Mme MASTROIENI informe le Conseil Municipal qu'elle entame une réflexion au sujet de son installation en qualité de dermatologue libérale vers 2021. Monsieur le Maire a transmis ce mail à la Communauté de Communes Terroir de Caux.

5) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré Mme GALLE, ostéopathe qui envisage de s'installer sur la commune. Un nouveau rendez-vous est programmé le 25.02.2019.

6) Courriers Bacq'Forme :

- demande la prise en charge de l'achat et de la pose de 5 radiateurs en remplacement de 5 anciens pour un montant d'environ 1 200 €. Le Conseil Municipal charge la Commission « Travaux - Bâtiments » de ce dossier.

- demande la prise en charge de la pose d'un nouveau revêtement de sol. Le Conseil Municipal donne son accord, mais précise que les agents interviendront lorsque les travaux en cours au haras et programmés à l'ancienne gendarmerie seront terminés.

7) Syndicat des Bassins Versants : des repères de crue vont être installés au niveau de la maison de M. MASSIF, Rue de la Libération et/ou Rue des Martel.

8) Réservations de la Salle des Fêtes et de la Salle de Réunions - Année 2020 : Compte tenu du lancement du projet de construction de locaux d'accueil collectif de mineurs et de vestiaires pour le tennis couvert, le Conseil Municipal décide d'ouvrir le planning des réservations de la Salle des fêtes pour 2020.

9) Grand Débat National :

- Mise en place d'un cahier de doléances : depuis le 21.01.2019, les Bacquevillais qui le souhaitent peuvent déposer leurs doléances, propositions, remarques... dans le cahier mis à leur disposition à l'accueil de la Mairie. Il devra être transmis à la mission Grand Débat de Paris le 22.02.2019.

- Organisation d'une Réunion d'initiative locale : cette réunion doit être un temps d'échange pour que tous les citoyens puissent s'exprimer et faire remonter leurs solutions sur les thèmes proposés par le Gouvernement. Il est recommandé de choisir un thème parmi les 4 proposés : la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'Etat et des services

publics. Toute réunion doit être inscrite sur la plateforme numérique dédiée et le compte rendu de la réunion devra être déposé sur cette même plateforme. Un kit méthodologique est disponible sur le site www.granddebat.fr. La clôture des débats aura lieu le 15.03.2019. M. Julien DELAUNAY s'est porté volontaire pour animer cette réunion. Mme MOREL, M. ADAM et M. MASSE seront présents en qualité d'observateurs.

10) Devis VIAtech'Ingénierie Infrastructures : proposition d'honoraires concernant l'étude de faisabilité lié à l'aménagement de trottoirs et de cheminements doux Place du Général de Gaule, Route Neuve, Rue du Clos de l'Aiglerie et Route de Dieppe, pour un montant de 2400 € TTC. Le Conseil Municipal valide ce devis.

11) Rue des Martel - mail de Mme Elodie DELATTRE-BUTIN :

- Problème de stationnement lors des messes, des réunions au Presbytère ou encore lors des fêtes au Château. Le Conseil Municipal décide la mise en place d'un marquage au sol aux beaux jours.

- Problème d'écoulement des eaux pluviales lors de grosses pluies, l'inclinaison de la rue faisant que l'eau se dirige vers la maison. Le Conseil Municipal charge la Commission « Travaux - Voiries, Cimetières » de ce dossier.

12) Vente d'un pulvérisateur et de poubelles : le pulvérisateur avait été acheté 1100 € il y a 10 ans, une offre a été faite à 500 €. Le Conseil Municipal valide cette offre. 14 poubelles de 700 litres seront mises en vente à 50 € l'unité. Cette information sera mise en ligne sur le site de la commune.

13) USBP : devis pour l'achat de tubes pour la réalisation de butts d'un montant de 483.60 € TTC. M. DELESQUE se renseigne sur le type et le nombre de butts concernés. Le Conseil Municipal se prononcera le 11.02.2019.

14) Association DIEPPE Rallye historique : organise un rallye automobile de régularité les 30 et 31 mars prochains. Cette manifestation, soumise à autorisation préfectorale, ne comporte pas de compétition de vitesse. Il se fait dans le respect du code de la route, la vitesse ne devant pas dépasser 45 km/h sur le parcours et 30 km/h dans les agglomérations. Toutefois, des chronométrages sont prévus sur certaines zones des parcours sur lesquelles seront positionnés des postes de contrôle. L'avis du maire sur le passage de cette manifestation sur le territoire de la commune doit être transmis à la Sous-Préfecture avant le 12 février dernier délai. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

15) Arrêté de péril - Logement Mme BEAUVAL : l'arrêté est paru dans les Informations Dieppoises le 12.12.2018 avant que Monsieur le Maire ne puisse en informer le Conseil Municipal car la parution a été faite alors que le devis n'avait pas encore été accepté.

16) SDE 76 - Effacement de réseau et éclairage public :

- Rue du Château Maigret : effacement de 850 m de réseau d'éclairage public, de 685 m de réseau électrique et de 751 m de réseau de télécommunication, pose de 20 mâts à lanternes leds.

- Rue des Ecussons : effacement de 880 m de réseau d'éclairage public, de 813 m de réseau électrique et de 718 m de réseau de télécommunication, pose de 21 mâts à lanternes leds.

| | Part Communale | Part récupérable via le FCTVA | Part SDE | Coût global |
|-------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|---------------------|--------------------|
| Rue du Château Maigret | 103 876.40 € | 17 968 € | 205 411.60 € | 309 288 € |
| Rue des Ecussons | 92 256.62 € | 15 922 € | 177 635.38 € | 269 892 € |
| TOTAL | 196 133.02 | 33 890 € | 383 046.98 € | 579 180 € |

Le Conseil Municipal demande à la Commission « Fiances » d'étudier ces deux dossiers lors de la préparation du budget 2019.

- Délibération créant un poste d'agent de maitrise

Mme Karine BEAUPERE a obtenu en 2017 l'examen professionnel d'Agent de Maitrise. Suite à cette réussite, un dossier a été transmis au Centre de Gestion afin de solliciter son inscription sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maitrise. Cette liste est valable jusqu'au 31.03.2019. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de Mme Karine BEAUPERE sur ce grade, et décide de créer un poste d'Agent de Maitrise à compter du 01.02.2019 à raison de 35/35^{ème}.

- Délibération créant un poste d'agent technique principal de 2^{ème} classe

M. Paul HAUCHECORNE a obtenu en 2018 l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2^{ème} Classe. Le Conseil Municipal décide à la majorité (une voix contre) de nommer M. HAUCHECORNE sur ce grade, décide de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à compter du 01.03.2019 à raison de 35/35^{ème} et fixe le taux de promotion sur ce grade à 100%. Une demande d'inscription au tableau d'avancement de grade va être transmise au Centre de Gestion.

- SDE 76 - Groupement d'achat d'énergie

Le SDE 76 propose à la commune d'adhérer au nouveau groupement d'achat d'énergie coordonné par le SDE76, dont les premiers accords-cadres porteront sur la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023. Le nouveau groupement d'achat d'énergie permettra d'engager une mise en concurrence sous la forme d'accords-cadres pour la fourniture d'énergie sur la période 2020 - 2023 :

- pour tous les tarifs et puissances souscrites (tarifs bleu, ex tarifs jaune et vert),
- pour toutes les énergies (électricité et gaz),
- pour tous les usages (bâtiments, installations d'éclairage public, feux tricolores, bornes de recharge pour véhicules électriques, bornes marché et foraines, mobiliers urbains et tout autre équipement de toute nature, ainsi que les branchements provisoires de toute nature).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes cités ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

- Questions diverses

1) Lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal, les commissions suivantes seront mises à l'ordre du jour afin d'aborder notamment les points suivants :

- Commission « Finances » : prévision / préparation du budget...
- Commission « Eau - Assainissement - Urbanisme » : réserves incendies, terrain Fossard...
- Commission « Logement » : vente de logement appartenant à Sodineuf, Nouvelle locataire au Haras...
- Commission « Travaux - Voiries, Cimetières » : Groupement de commandes voirie CCTC, installation antenne free sur le château d'eau...
- Commission « Travaux - Bâtiments » : Réfection d'un logement de l'ancienne gendarmerie, Travaux bibliothèque (plafond et toiture), devis chaudière logement Route de Pierreville, Volet déchiré Tennis couvert, travaux Presbytère...
- Commission « Informations : Bulletin Municipal - Internet » : proposition Infocom édition...
- Commission « Foires - Marchés - Fêtes - Loisirs - Culture » : feu d'artifice 2019...

Prochaine réunion de Conseil Municipal : le 11.02.2019 à 20h.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h37.